

Mise à jour n° 132 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2018 06 15

17^e mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux-titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Juin 2016	Modification et information	Juin 2018
Introduction i à iv	Juin 2016	Introduction i à iv	Décembre 2017
Table des matières i et ii		Table des matières i et ii	
Notes générales 5 et 6	Juin 2016	Notes générales 5 et 6	Juin 2016 Déc. 2016

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	i et ii	2016 06 15	i à iii	2018 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 6	2005 06 15 2011 10 30 2013 06 15 2016 06 15	1 à 6	2018 06 15	Section 5.3.1 « Autoroute » : ajout de précisions sur la répartition du bombement normal de la route en milieu rural lorsque celle-ci compte plus de deux voies. Figure 5.3–1 : illustration des pentes transversales des voies et des accotements. Section 5.4.1 « Autoroute » : ajout de précisions sur la répartition du bombement normal de la route en milieu urbain lorsque celle-ci compte plus de deux voies. Figure 5.4–1 : illustration des pentes transversales des voies et des accotements. Section 5.4.2 « Routes nationales, régionales et collectrices » : ajout de l'aménagement des voies cyclables aux profils en travers, et ajout des exigences relatives aux routes régionales et collectrices à celles concernant les routes nationales. Section 5.4.3 « Route régionale » : retrait de la section, car les exigences relatives aux routes régionales ont été intégrées à la section 5.4.2. Section 5.4.4 « Route collectrice et locale » : renumérotation et modification du titre de section qui devient 5.4.3 « Route locale » et retrait des exigences des routes collectrices du titre et du contenu de section, car elles sont maintenant traitées à la section 5.4.2.

Mise à jour n° 132 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2018 06 15

17^e mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	9 et 10	2016 06 15	9 et 10	2018 06 15	Section 5.6 « Recouvrement de l'accotement » : modification des critères qui encadrent le recouvrement d'accotement. Maintenant, le recouvrement d'au moins la moitié de la largeur de l'accotement (1 m au minimum) des routes ayant un débit supérieur 2000 (DJMA) est exigé sans égard au pourcentage de camions.
	DN 007 à DN 013	2005 06 15 2016 06 15	DN 007 à DN 013B	2016 06 15 2018 06 15	<p>DN 008 : modification de la note 1 pour préciser que la nécessité d'un dispositif de retenue et, le cas échéant, la surlargeur de l'accotement doivent être évaluées en fonction des critères énoncés au <i>Tome VIII – Dispositifs de retenue</i>.</p> <p>DN 009A : modification du DN 009 qui devient DN 009A. Il traite maintenant des routes nationales, régionales et collectrices à deux voies contiguës sans voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 009B : ajout d'un nouveau dessin normalisé qui traite des routes nationales, régionales et collectrices à deux voies contiguës avec voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 010A : modification du DN 010 qui devient DN 010A. Il traite maintenant des routes nationales, régionales et collectrices à quatre voies contiguës sans voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 010B : ajout d'un nouveau dessin normalisé qui traite des routes nationales, régionales et collectrices à quatre voies contiguës avec voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 011A : modification du DN 011 qui devient DN 011A. Il traite maintenant des routes nationales, régionales et collectrices à chaussées séparées (quatre voies) sans voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 011B : ajout d'un nouveau dessin normalisé qui traite des routes nationales, régionales et collectrices à chaussées séparées (quatre voies) avec voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 012A : modification du DN 012 qui devient DN 012A. Il traite maintenant des routes nationales et régionales à chaussées séparées (six voies) sans voies cyclables en milieu urbain.</p>

Mise à jour n° 132 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2018 06 15

17^e mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5					<p>DN 012B : ajout d'un nouveau dessin normalisé qui traite des routes nationales et régionales à chaussées séparées (six voies) avec voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 013A : modification du DN 013 qui devient DN 013A. Il traite maintenant des routes locales sans voies cyclables en milieu urbain.</p> <p>DN 013B : ajout d'un nouveau dessin normalisé qui traite des routes locales avec voies cyclables en milieu urbain.</p>
6	i à iii	2016 06 15	i à iii	2018 06 15	Actualisation de la table des matières.
	7 à 10	2010 06 15 2016 06 15	7 à 10	2018 06 15	<p>Section 6.3.1.1 « Coefficient de frottement latéral » : ajout de précisions sur l'application des tableaux 6.3–2 et 6.3–3.</p> <p>Tableau 6.3–2 : modification du titre du tableau et ajout des valeurs du coefficient de frottement latéral pour des vitesses de 40 km/h et 50 km/h.</p> <p>Tableau 6.3–3 : modification du titre du tableau.</p>
	23 à 26	2012 06 15 2013 06 15 2016 06 15	23 à 26	2012 06 15 2013 06 15 2018 06 15	<p>Section 6.4.2 « Courbes de profil en long » : reformulation du texte afin de préciser que le tableau 6.4–2 montre les valeurs minimales du paramètre (K) à utiliser, pour la distance de visibilité à l'arrêt, dans le cas d'une courbe verticale.</p> <p>Tableau 6.4–2 : ajout pour préciser que, pour les distances de visibilité supérieures à celles indiquées, la valeur du paramètre (K) doit être recalculée.</p>
8	i à v	2016 06 15	i à v	2018 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	2012 06 15 2014 06 15 2016 06 15	1 à 4	2012 06 15 2018 06 15	Section 8.3.2 « Carrefour à quatre branches » : ajout de précisions afin de nuancer l'application de la disposition du décalage de 1,5 m.
	31 et 32	2014 06 15	31 et 32	2014 06 15 2018 06 15	Tableau 8.10–1 : séparation des deux tableaux des caractéristiques des musoirs 1 et 2 en les positionnant de chaque côté du tableau des vitesses et ajout du signe égal au niveau de la cote du rayon du musoir 1.

Mise à jour n° 132 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2018 06 15

17^e mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
10	i et ii	2016 06 15	i et ii	2018 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2016 06 15	1 et 2	2016 06 15 2018 06 15	Section 10.2 « Références » : ajout des références au <i>Tome III – Ouvrages d'art</i> et au <i>Tome IV – Abords de route</i> .
	DN 001 et DN 002	2005 06 15 2012 06 15	DN 001 et DN 002	2005 06 15 2018 06 15	DN 001 : modification des notes 3 et 5 afin de rediriger les concepteurs au <i>Tome III – Ouvrages d'art</i> et au <i>Tome IV – Abords de route</i> quant aux types et aux classes de pontceaux à choisir, aux traitements des extrémités à appliquer et au revêtement requis selon le type de diamètre.